



Embargo 27 août 2009, 11.00 h

Allocution de M. Hans Widmer, Conseiller national et président du Centre NIKE

L'eau, ce bien culturel

Permettez-moi tout d'abord de jeter un coup d'œil à la gouache de Samuel de Chambrier qui illustre cette année les publications des Journées européennes du patrimoine. Elle nous montre cette proximité entre lieux d'habitation et de production qui est si caractéristique de l'époque préindustrielle : la demeure des propriétaires, entourée d'un somptueux jardin, est environnée de locaux de production ; sur le rivage, on voit des travailleurs laver des étoffes, qu'ils étendent ensuite au soleil, pour les faire blanchir. À gauche, passe une barque de transport et, au premier plan, le peintre a représenté un groupe de nageurs s'adonnant aux plaisirs de la baignade.

C'est à cet endroit où le Bied se jette dans le Lac de Neuchâtel que Jean-Jacques Deluze a construit en 1734 une manufacture d'indiennes. Ce ruisseau avait en effet des atouts décisifs : il fournissait de l'eau à foison et offrait par le lac de bonnes voies de transport. À la fin du 18^e s., l'établissement était même devenu une des plus grandes manufactures d'indiennes du pays. En 1803, frappée par des mesures protectionnistes prises par la France, l'entreprise dut se transférer à Thann, en Alsace, et l'activité industrielle cessa complètement à l'embouchure du Bied en 1814.

Cette année, les Journées européennes du patrimoine nous offrent l'occasion de plonger dans une longue tradition, celle de la production d'énergie au moyen des ressources hydriques. Les roues à aubes ont entraîné des moulins, des scies et des pilons : la force de l'eau a été transformée en énergie mécanique des manières les plus diverses. L'utilisation de cette ressource est d'ailleurs aussi à l'origine de l'industrie horlogère suisse. Et aujourd'hui, nos centrales hydrauliques transforment le précieux liquide en énergie électrique, couvrant ainsi 60 % de la consommation de courant de notre pays.

Lors des Journées européennes du patrimoine, on pourra visiter deux ouvrages pionniers dans l'histoire de l'énergie hydraulique : la Grande Dixence, le barrage-poids le plus haut du monde, et le site d'exploitation hydraulique du Grimsel-Oberhasli. Ces ouvrages fascinent autant qu'ils dérangent. En effet, la production d'« énergie verte » à partir de l'eau n'est possible qu'au prix d'atteintes importantes à la nature et au paysage. À la fin des années 1980, un projet prévoyait pratiquement de quintupler le volume du lac artificiel du Grimsel, en construisant un nouveau grand barrage ; il a été abandonné en 1999. Mais le nouveau projet de rénovation et d'extension, quoique réduit, rencontre lui aussi l'opposition des associations de protection de l'environnement, parce que l'agrandissement projeté du Lac du Grimsel immergerait presque un kilomètre carré de marais d'importance nationale.

J'ai eu l'occasion de m'informer sur un autre mégaprojet extrêmement controversé lors d'un voyage en compagnie de l'ancien conseiller fédéral Deiss : il s'agissait du barrage d'Illisu, au sud-est de la Turquie. Cet ouvrage, qui doit retenir les eaux du Tigre à proximité de la frontière avec l'Iraq et la Syrie est contesté. Il entraînerait en effet le déplacement de 60 000 personnes, en grande partie des Kurdes, la destruction de la ville de Hasankeyf, construite dans le roc il y a quelque 10 000 ans, et la disparition d'un paysage humanisé exceptionnel. Aujourd'hui, la Suisse, l'Autriche et l'Allemagne ont retiré la garantie contre les risques à l'exportation qu'elles avaient précédemment accordées à leurs entreprises appelées à fournir des éléments de cet ouvrage.

L'exemple de l'eau et de son utilisation met bien en évidence la tension qui peut souvent exister entre la conservation des biens culturels et l'écologie. La volonté d'économiser l'énergie et les exigences de la conservation des monuments historiques entrent souvent dans des conflits aigus. Et pourtant, il s'agit dans les deux cas de préoccupations légitimes qui, de plus, sont subordonnées à un objectif commun : celui d'utiliser de manière durable des ressources épuisables. Or, qu'il s'agisse de la construction d'un barrage ou de l'amélioration de l'efficacité énergétique d'une construction historique, on constate une chose : ce n'est qu'en respectant la singularité des paysages ou des sites construits en question qu'on parviendra à résoudre ce genre de conflits. Les Journées européennes du patrimoine visent précisément à attirer l'attention sur le caractère exceptionnel de ces lieux.

Je souhaite qu'à travers vos promenades et vos flâneries, en bateau ou à pied, ces Journées européennes du patrimoine aiguisent votre sensibilité pour le rôle central que joue pour nous tous l'eau, ce bien culturel insoupçonné.

L e t e x t e p r o n o n c é f a i t f o i .

Dr Hans Widmer

Hans Widmer, né en 1941, a été enseignant de philosophie, d'espagnol ainsi que d'éthique et religion à Lucerne. Il a siégé au législatif de la ville de Lucerne de 1979 à 1987 et au Grand Conseil du canton de Lucerne de 1987 à 1996. En 1996, il a été élu au Conseil national dans les rangs du PS. Il a présidé la Commission de la science, de l'éducation et de la culture CSEC du Conseil national de 2001 à 2003. Depuis mars 2004, Hans Widmer préside le Centre national d'information pour la conservation des biens culturels NIKE.



12. | 13. 9. 2009

Europäischer Tag des Denkmals ETD – Am Wasser

Journées européennes du patrimoine JEP – Au fil de l'eau

Giornate europee del patrimonio GEP – Al bordo dell'acqua

www.hereinspaziert.ch | www.venezvisiter.ch | www.venitevedere.ch